

COMMUNE DE TREMARGAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2026

Date de la convocation :
26 août 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	11
Présents	6
Votants	8

Secrétaire de séance :
M. Dorig LE CRAS

Le **lundi sept septembre deux mille vingt-six à dix-neuf heures et trente minutes**, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trémargat se sont réunis, sur convocation de Madame Marie-France BERNARD, Maire, à la mairie de Trémargat.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Marie-France BERNARD, M. Matthieu APRIOU, M. François JEGOU, M. Yann LE POULLENNEC, M. Damien LOSEILLE, M. Dorig LE CRAS.

ETAIENT REPRÉSENTÉES : Mme Malo COMBES (pouvoir à M. Yann LE POULLENNEC), Mme Dominika DOLENGIEWICZ (pouvoir à Mme Marie-France BERNARD).

ETAIENT ABSENTES : Mme Gwennaëlle PORS, Mme Agnès CASSIN, Mme Fairouz SAID.

DÉLIBÉRATION N°2026_10_06

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS POUR LA RENOVATION DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Mme la Maire propose au Conseil Municipal de délibérer afin de demander une participation financière au dispositif de fonds de concours de la Communauté de Communes du Kreiz Breizh pour la rénovation de deux logements dans l'anciens presbytère de Trémargat.

Ces logements conventionnés avec l'Etat permettent d'accueillir des familles aux revenus modestes dans un territoires en manque de logements locatifs.

Vu le plan de financement de l'opération présenté ci-dessous :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT	%
Détail des principaux postes de dépenses		Détails des principaux postes de recettes		
Etudes, diagnostics et missions	14 027,30 €	Subventions:		
Maîtrise d'oeuvre	35 850,00 €	Etat DSIL	41 000,00 €	10,96%
Curage du bâtiment	21 292,00 €			
Travaux	291 900,00 €	Région Bien vivre partout en Bretagne	38 100,00 €	10,19%
Aléas(3%)	10 892,00 €	Communauté de Communes du Kreiz-Breizh	12 000,00 €	3,21%
		SDE 22 – Programme ORECA	23 000,00 €	6,15%
		Fondation du patrimoine	7 580,30 €	2,03%
		CEE	8 619,00 €	2,30 %
		Loyers sur 5 ans	51 000,00 €	13.64%
		Commune (min. 20%)	181 770,00 €	50.91%
Total des Dépenses	373 961,30 €	Total des Recettes	373 961,30 €	100%

Vu le pacte financier et fiscal de la Communauté de Communes instaurant un dispositif de fonds de concours communautaire approuvé par délibération N° 2025_04_06 du conseil municipal de Trémargat du 7 avril 2025,

Après avoir entendu le rapport de Mme la Maire,

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VALIDE le projet, le plan de financement et le calendrier de l'opération présentée ci-dessus.

DEMANDE à bénéficier des aides au titre du fonds de concours de la Communauté de Communes du Kreiz Breizh.

AUTORISE Mme la Maire à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette affaire, y compris à produire un nouveau plan de financement, la commune s'engageant à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions, dans le respect des règles de chacun des fonds sollicités.

Le secrétaire de séance,
M. Dorig LE CRAS
 Conseiller Municipal

La présidente de séance,
Marie-France BERNARD
 Maire

